



AVIS D'EXAMENS

Dimanche 10 Avril 2022 à partir de 9 h 00

au Dojo Départemental, 87 rue de l'ancienne Ecole Normale d'Instituteurs à LIMOGES se tiendra une session d'examens ouverte aux candidats de la Haute Vienne et de la Creuse pour l'obtention du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} dan/dang/duan de Karaté et des disciplines associées.

Les candidats devront réunir les conditions définies dans le règlement de la C.S.D.G.E.

L'évolution de la réglementation m'amène à vous rappeler que l'examen du 1^{er} dan/dang/duan peut se dérouler dans les clubs. Les professeurs trouveront sur le site fédéral les conditions d'organisation de cet examen.

Le dossier d'inscription,* pour ceux se présentant au niveau départemental, sera expédié au siège du Comité départemental du Limousin de Karaté dans les délais fixés par l'Article 204 du règlement de la CSDGE, soit au plus tard le 11 mars 2022.

- CD de Karaté du Limousin
Maison Régionale des Sports
142 Avenue Emile Labussière
87100 LIMOGES

L'accueil de la Maison Régionale des Sports n'étant pas habilité à assurer la prise en charge des dossiers expédiés "en recommandé", **l'envoi sera fait en "lettre verte"**.

*Fiche d'inscription et éléments constitutifs du dossier sur <https://sites.ffkarate.fr/hautevienne> rubrique "grades".

CDK.02.2022